

Image not found or type unknown



Renouvellement bail commercial

Par **Hautefeuille**, le **13/05/2021** à **16:36**

Bonjour, je suis propriétaire des murs d'un hôtel. Dans le cadre du renouvellement de bail d'une durée de 9 ans, est-ce que le Tribunal judiciaire des loyers commerciaux prend en compte l'impact Covid sur le montant des loyers ? Si c'est le cas, à quel hauteur ? Si ce n'est pas le cas, est-ce qu'il y a une décision ou une jurisprudence dans ce sens. Merci